LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	5 fr.	9 fr.	17 fr.
France et Colonies..	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger.....	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Lundi 10 Septembre 1917
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
42e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.827

Le Prix de 10 centimes est imposé aux Journaux

La question du prix de vente des journaux se trouve de nouveau remise en discussion : hier, on a saisi un journal du soir, celui qui avait décidé, le premier, de reparaître à l'ancien prix de cinq centimes. Le *Petit Provençal*, qui, de son côté, avait repris sa liberté, a également reçu, hier soir, de M. le Préfet, une notification lui ordonnant, sous peine de saisie, de se conformer immédiatement à l'arrêté ministériel.

La mesure a-t-elle aussi été appliquée à ceux des autres journaux de Paris ou de province qui avaient également refusé de s'incliner devant les prescriptions de l'arrêté ministériel ? Si elle n'est pas générale, il est évident qu'elle n'est ni explicable ni justifiable et qu'elle laisse la question en suspens. En l'état de cette situation indécise, nous formulons à nouveau le vœu que le gouvernement se prononce nettement une fois pour toutes.

Un régime uniforme doit être institué pour toute la presse et doit être appliqué dans tout le pays. Nous demandons qu'on se décide à le comprendre en haut lieu afin d'en finir avec des incertitudes et des tergiversations qui déroutent le public tout en lésant de la plus grave façon les intérêts de la presse française. En cette matière, comme en bien d'autres, le gouvernement doit sortir de sa fâcheuse irrésolution. Quelle que soit la décision à laquelle il s'arrête, nous demandons d'accord avec tous nos confrères que ce soit une décision ferme et qui prenne la forme légale voulue afin que, dans le public comme dans la presse, chacun sache enfin à quoi s'en tenir.

En attendant, et dans l'obligation où il se trouve de se soumettre à l'arrêté ministériel sous peine d'être saisi, le *Petit Provençal* rétablit provisoirement le prix de vente à 10 centimes.

Le Vieux Mensonge

Au lendemain du premier discours prononcé par M. Michaelis devant le Reichstag, nous constations que le nouveau chancelier était aussi expert et même plus expert que son prédécesseur dans l'art de travestir la vérité. Le fait est que l'homme de confiance actuel du kaiser ment avec plus de désinvolture encore que ne le faisait l'homme au chiffon de papier, avec plus d'audace et d'impudence, avec plus de cynisme. Il le prouvait récemment lorsqu'il faisait à sa manière, devant une petite assemblée de journalistes boches, le compte rendu des déclarations apportées par M. Ribot à la Chambre française réunie en Comité secret. Il vient de le prouver une fois de plus dans l'interview accordée à un représentant de la presse allemande sur la question des responsabilités de la guerre.

Mettant à profit ce qu'il appelle les révélations du procès Soukhomlinoff, M. Michaelis accuse les puissances de l'Entente d'avoir voulu la guerre et de tout avoir mis en œuvre pour en déchaîner les horreurs à travers l'Europe. C'est le vieux mensonge si longtemps et si fastidieusement ressassé au Reichstag ou en dehors du Reichstag par M. de Bethmann-Hollweg. Le précédent chancelier ne prenait jamais la parole sans donner cette préface à son argumentation oratoire : la guerre a été imposée à l'Allemagne par les nations qui étaient jalouses de sa grandeur et qui prétendaient lui ravir les sources de sa prospérité. Le chancelier d'aujourd'hui n'a pas manqué de recueillir cette tradition dans l'héritage du pouvoir qui lui a été dévolu.

Pour lui comme pour son prédécesseur, le kaiser est innocent comme l'enfant qui vient de naître. « Jusqu'au dernier moment, dans les télégrammes échangés avec le tsar et le roi d'Angleterre, déclare-t-il, l'empereur fit tous ses efforts dans l'intérêt de la paix. » Il ajoute que la bonne volonté impériale eût abouti à maintenir la paix si le tsar n'avait pas été trahi par son entourage militaire qui, poussé par les manœuvres du gouvernement anglais et du gouvernement français, donna le signal de la conflagration. En effet, explique M. Michaelis, « depuis longtemps déjà un groupe de politiciens influents français, anglais et russes avaient préparé les plans agressifs contre l'Allemagne ». Quant à cette dernière, tout le monde sait qu'elle n'avait jamais songé qu'à vivre en paix avec tout le monde...

Cette histoire de brigands fait le fond de toute la dissertation du chancelier. Elle est encore plus grotesque qu'odieuse et ne mérite même pas l'honneur d'une discussion. Depuis trois ans, nos ennemis s'épuisent en laborieuses arguties et en pénibles impostures pour tenter de se libérer des responsabilités effroyables qu'ils ont assumées dans cette aventure de violence et de sang. Mais c'est en vain. Et tous les efforts qu'ils mettent en œuvre pour accréditer le vieux mensonge allemand ne font que souligner davantage l'abomination de leur crime.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

Un Système à essayer

Le problème de la vie chère se pose durement pour tous ceux qui travaillent; mais je ne scandaliserai personne en disant qu'il se pose plus durement pour l'employé que pour l'ouvrier. Je reçois à ce sujet des confidences navrantes.

Voici, par exemple, un petit employé d'administration à 150 francs par mois, plus 30 francs d'indemnité de cherté de vie, ce qui fait 180 francs. Avec cela, il doit se tirer d'affaire lui, sa femme et son gosse.

Son emploi exige une tenue correcte : un costume frais, du linge propre. Pour être logé sainement, il a pris un appartement loin de la ville; coût, 12 francs par mois de tramway, à déduire sur les 180 francs.

A midi, il saute sur un marchepied, fait un voyage d'une demi-heure le plus souvent en équilibre, arrive chez lui vers 1 heure moins un quart (à condition qu'il n'y ait pas de panne), avale son repas à la course; ressaute sur le tramway pour être à son bureau à 2 heures tapant.

Cet été, il a cru trouver un moyen : il a emporté son déjeuner au bureau. Mais on lui a signifié que cela ne se faisait pas, « le bureau n'étant pas une auberge ».

Il me demande un conseil. Je vais le lui donner.

Qu'il transforme son petit déjeuner du matin en déjeuner de midi. Cela le surprendra d'abord, puis il s'y habituera. Cela lui permettra d'aller faire un petit tour pendant que les autres iront déjeuner. Un sandwich croqué vers 2 heures, le mènera jusqu'au soir. C'est le système anglais et américain que ruppelait l'autre jour un de nos confrères parisiens.

Les employés de Londres et de New-York ne jugent pas utile cette galopade à travers la ville à l'heure la plus désagréable du jour, ni de se gâter l'estomac en mangeant trop vite, ni de somnoler sur une chaise à cause de la digestion pénible.

Ce système demanderait une petite révolution dans nos mœurs, mais nous avons fait des choses plus extraordinaires pendant cette guerre. Nous sommes esclaves de nos mauvaises habitudes. Avec un peu de volonté et de logique nous pourrions rendre notre vie supportable.

ANDRE NEGIS

L'Action de la Marine italienne dans l'Adriatique

Les sous-marins impuissants contre les monitors

Rome, 9 Septembre.

Tandis que l'armée de Cadorna avance de toute la force de ses cent divisions sur le front Julien, emportant une à une les formidables positions qui barrent la route de Trieste, la marine italienne bombarde le flanc gauche des lignes autrichiennes dans le secteur du littoral, dominé par l'Hermada. Les monitors se sont embossés vis-à-vis de Nabresina et de Trieste. Aux monitors anglais se sont joints de nombreux monitors italiens de construction récente, et beaucoup plus puissants que ceux qui avaient été employés auparavant.

Aucun navire allemand, aucun de ces superdreadnoughts qui reposent tranquillement à Pola ne soutient sur son pont des canons aussi puissants que ceux des monitors. Ces bâtiments constituent une véritable escadre de bombardement qui peut remplacer, au besoin, les grands navires.

Les sous-marins n'ont aucun pouvoir sur eux ; leur immunité est due à la construction spéciale de leur carène, qui résiste aux plus puissantes torpilles. Depuis le 19 août, deuxième jour de l'offensive italienne, ces étranges navires, très grands et très lents, manœuvrent librement dans le golfe de Trieste, tandis qu'une flottille de navires légers croise entre les deux côtes et barre le chemin à n'importe quelle force ennemie.

Si deux ans de guerre ne suffisaient pas à montrer que la flotte italienne a su conquérir et maintenir la maîtrise de l'Adriatique ; si l'on n'avait pu transporter de l'Albanie à Corfou et en Italie, l'armée serbe tout entière, sans perdre un seul homme et des milliers de prisonniers autrichiens refoulés jusqu'à la mer, au cours de cette même retraite, la liberté et l'aisance absolue avec laquelle les monitors italiens agissent actuellement dans le golfe de Trieste constitueraient à elles seules la preuve des brillants résultats que la marine italienne a su réaliser.

LES MACHINATIONS ALLEMANDES EN ARGENTINE

Un Ministre suédois au Service de l'Allemagne

Les révélations de M. Lansing. — Le cynisme et la duplicité allemandes démasqués

Washington, 9 Septembre.

Le secrétaire d'Etat fait la déclaration suivante :

Le département de l'Etat s'est assuré la possession de certains télégrammes du comte de Luxbourg, chargé d'affaires d'Allemagne à Buenos-Ayres, à la Wilhelmstrasse à Berlin, lesquels, je regrette de le dire, ont été envoyés de Buenos-Ayres par la légation suédoise comme étant des messages officiels suédois adressés aux Affaires Etrangères de Stockholm. Voici la traduction du texte allemand :

Mai 1917, n° 32. — Le gouvernement argentin a maintenant relâché les navires allemands et autrichiens que l'on avait jusqu'ici retenus, à la suite du règlement de l'affaire du *Monte-Protégido*. Un grand changement s'est produit dans le sentiment public et le gouvernement à l'avenir ne donnera de papiers que pour aller jusqu'à Las Palmas. Je demande que le vapeur *Oran-Guaza*, 31 janvier, autrement dit qui partit le 31 janvier, 300 tonnes, et qui approche maintenant de Bordeaux afin de changer de pavillon, soit épargné si possible ou bien coulé sans laisser de traces. Signé : *Luxbourg.*

3 Juillet 1917. — J'apprends de source digne de foi que le ministre suppléant des Affaires Etrangères qui est un anglophile notoire, a déclaré au cours de la séance secrète du Sénat que la République argentine exigerait de Berlin la promesse de ne plus couler de navires argentins et que, dans le cas ou Berlin refuserait, les relations seraient rompues. Je conseille que l'on refuse et que le cas échéant on fasse appel à la médiation de l'Espagne. Signé : *Luxbourg.*

9 Juillet 1917, n° 64. — Sans manifester de tendances à faire des concessions, ajournez votre réponse à la note argentine jusqu'à ce que vous recevriez de nouveaux rapports. Un changement de ministre est probable. En ce qui concerne les vapeurs argentins, je conseille soit qu'on les force à regagner leurs ports, soit qu'on les coule sans laisser de traces, soit qu'on les laisse passer. Ils sont tous de tonnage tout à fait petit. Signé : *Luxbourg.*

Washington, 9 Septembre.

M. Lansing, en livrant à la publicité les télégrammes chiffrés allemands transmis par le représentant de la Suède, les a communiqués à la presse, à l'ambassade argentine et à la légation suédoise de Washington. Il semble que le gouvernement américain ait voulu : 1° exposer les relations existant entre l'Allemabie et la Suède, du moins en ce qui concerne leurs légations respectives en Argentine ; 2° révéler à l'Argentine, où l'influence allemande se fait plus sentir que dans tout le reste de l'Amérique, la façon dont l'agent diplomatique allemand accrédité auprès d'elle donnait des instructions secrètes pour la destruction de ses navires et la manière dont il guidait le gouvernement allemand dans ses rapports diplomatiques avec l'Argentine.

Dernièrement, l'Allemagne donna à l'Argentine la promesse que ses navires ne seraient jamais plus coulés par les sous-marins en violation du droit des gens, et annonçait que l'Argentine avait accepté cette promesse de l'Allemagne comme une solution satisfaisante de la situation qui menaçait d'amener la rupture des relations diplomatiques sinon la guerre avec l'Argentine. Toute l'Amérique latine est rangée aux côtés des Etats-Unis dans la guerre contre l'autocratie allemande.

LE ROLE DU FOREIGN OFFICE SUEDOIS

Londres, 9 Septembre.

Les révélations de M. Lansing causent une grande sensation dans tous les milieux de Grande-Bretagne. L'agence Reuter apprend que l'Allemagne, depuis la déclaration de guerre, se trouvant privée de communications avec les pays étrangers, sauf dans les pays limitrophes, semble ne pas avoir tardé à faire accepter au Foreign Office de Stockholm le rôle de bureau télégraphique à son usage.

Depuis trois ans, le Foreign Office de Stockholm semble transmettre régulièrement et de façon continue, des télégrammes allemands en langage chiffré, sous la couleur de messages gouvernementaux suédois. Des télégrammes en langage conventionnel avec la signature du ministre des Affaires Etrangères adressés aux légations suédoises de certains pays étrangers, ont été remis par la légation suédoise à la légation allemande du même pays.

Ces messages étaient en réalité des messages allemands chiffrés et la légation de Suède jouait le rôle de simple intermédiaire. Les ministres allemands dans les pays étrangers télégraphiaient également à Berlin, sous le couvert du ministre suédois qui signait et expédiait les télégrammes comme des télégrammes gouvernementaux suédois à l'adresse du Foreign Office de Stockholm, qui en effectuait la retransmission à Berlin.

LA SUEDE COMPLICE DE L'ALLEMAGNE

En ce qui concerne le continent américain, la pratique allemande paraît être pour l'Allemagne de faire transmettre par le gouvernement de Stockholm la plupart des télégrammes à la légation suédoise à Buenos-Ayres, et de là la légation allemande les retraduisait en langage conventionnel et les retransmettait aux ministres allemands des autres pays.

Il paraît que dès le printemps de 1915 le gouvernement britannique savait que la Suède avait mis à la disposition de l'Allemagne ses facilités télégraphiques. Le gouvernement britannique avait, en conséquence, prévenu la Suède que si elle ne donnait pas l'assurance précise que ces abus cesseraient, il serait nécessaire d'imposer des restrictions aux télégrammes chiffrés suédois transmis par les câbles britanniques. Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères britanniques sir Eyre J. Crow, agissant sur les ordres de sir Ed. Grey en toucha quelques mots le 11 mai 1915 au ministre de Suède. Celui-ci tarda à donner une réponse et il fallut lui rappeler l'importance de cette question. Alors au nom de son gouvernement, le ministre de Suède donna l'assurance que dorénavant ces abus cesseraient et que jamais plus des télégrammes chiffrés de cette nature seraient acheminés par les voies officielles suédoises. Stockholm aussi ne manqua pas de donner des assurances semblables.

Le 2 juillet 1915, le ministre britannique annonçait que le gouvernement suédois avait promis de ne plus envoyer ni recevoir de télégrammes pour le compte des Allemands. Le 10 août, il appelait derechef l'attention du ministre suédois des Affaires étrangères sur les abus en question. Celui-ci, tout en reconnaissant que peut-être, autrefois, il y avait eu quelques négligences, déclara que ces abus avaient cessé depuis longtemps déjà et qu'ils ne se reproduiraient plus. Ce doit être pour le gouvernement allemand une déception d'apprendre que la découverte de la continuation de ces abus est due au service de la police secrète américaine.

C'EST LA POLICE AMERICAINE QUI A DECOUVERT LES MACHINATIONS BOCHES

C'est à la police d'un pays que l'Allemagne considérait comme incapable de jouer un rôle important dans la guerre, qui revient l'honneur d'apporter les preuves des machinations allemandes et des duperies dont un pays neutre est victime de la part du gouvernement allemand. La publication de ce télégramme par le département d'Etat, montre aux neutres quelle confiance on peut avoir dans les promesses allemandes ou dans les offres de concessions allemandes. On y voit, à Buenos-Ayres, un représentant de l'Allemagne préconiser l'assassinat en pleine mer de sujets du pays auprès duquel il est accrédité, car il importe que ce pays ne sache pas les forfaits commis et ne devienne pas l'ennemi de l'Allemagne.

LES NEUTRES DUPES CYNIQUEMENT PAR L'ALLEMAGNE

Il faut pour cela que les navires soient coulés sans laisser de traces. Telles sont les pratiques allemandes dont l'Argentine, la Norvège et les autres neutres ont à souffrir.

D'un côté, l'Allemagne promet de respecter le drapeau argentin, de l'autre, son ministre à Buenos-Ayres recommande que les petits vaisseaux argentins soient coulés sans laisser de traces. Le gouvernement allemand se donne l'apparence d'être magnanime à l'égard de la République Argentine. Il l'assure que dans la zone de guerre les vaisseaux argentins ne risquent rien de ses sous-marins et la République Argentine, confiante, donne à ses navires leurs papiers jusqu'à Las Palmas ; mais en réalité, la sécurité des navires argentins sera due à l'engagement pris par la République Argentine de ne pas permettre à ses navires de pénétrer dans la zone.

Telle est la victoire diplomatique remportée récemment par l'Argentine.

L'impression à Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 8 Septembre.

L'ambassade des Etats-Unis a reçu confirmation des dépêches de l'agence Havas en ce qui concerne l'attitude de la légation de Suède et le texte des dépêches du ministre allemand à Buenos-Ayres, conseillant à son gouvernement de couler les bateaux argentins sans laisser de traces. Cette nouvelle a causé partout une vive émotion. Des manifestations antj-allemandes sont prévues. La police a pris des mesures.

1.135e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 9 Septembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Au cours de la nuit, nos détachements ont exécuté divers coups de main dans les lignes allemandes, notamment vers la ferme La Royère, à l'est de Reims, et dans la région Maisons-de-Champagne.

Nous avons ramené du matériel et fait un certain nombre de prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont lancé une violente contre-attaque sur les positions que nous avons conquises hier dans le secteur bois des Fosses-bois des Caurières.

Les tentatives ennemies ont été brisées par nos feux, qui ont infligé de lourdes pertes aux assaillants.

En quelques points du front d'attaque, des combats acharnés ont eu lieu. Nos troupes ont résisté énergiquement et, après des alternatives d'avance et de recul, ont maintenu leurs positions.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits dans la journée du 8 s'élève à environ huit cents.

Nos reconnaissances, poussées en avant du bois des Fosses, estiment à plus d'un millier le nombre de cadavres ennemis restés devant nos lignes dans cette région.

Sur la rive gauche de la Meuse, grande activité des deux artilleries sans action d'infanterie.

LA GUERRE

Nouveaux Succès français à Verdun

LES ITALIENS POURSUIVENT LEUR AVANCE

Paris, 9 Septembre.

Le roi d'Italie viendra en France dans quelques jours pour se rendre au front. Il sera reçu par le président de la République.

Le *Journal* annonce que le roi Victor-Emmanuel, à la suite de son voyage en France, se rendrait en Angleterre.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 9 Septembre.

Au nord de Riga, la retraite russe s'accomplit avec une méthode que l'on n'osait plus espérer. Sur trois colonnes à travers lacs et marais, les troupes de nos alliés ont réussi à gagner les hauteurs de Wenden et, dans les bois qui en couvrent les pentes et en couronnent le sommet, ont établi leurs lignes nouvelles. Leurs positions sont bonnes puisqu'ils dominent une région marécageuse dont les débouchés sont insuffisants pour l'ennemi. Si leur moral se raffermit, s'ils tiennent, la face des choses peut changer.

A une saison tempérée correspond à Salonique, un regain de l'activité sur le front. Des actions de détail, des coups de main, des sondages permettent d'augurer de son développement prochain.

De toute la puissance de ses cent divisions, l'armée de Cadorna pèse sur le front des Alpes Juliennes. Depuis le 18 août, elles ont infligé à l'ennemi des pertes évaluées à 32.000 morts et blessés et à 30.671 prisonniers dont 878 officiers. La marine italienne n'a pas peu contribué aux résultats brillants obtenus par nos alliés en bombardant le flanc gauche des lignes autrichiennes dans le secteur dominé par l'Hermada.

Sur une largeur de deux kilomètres et demi et malgré la résistance acharnée des Allemands, nos troupes ont élargi leurs positions sur la rive droite de la Meuse, depuis le bois des Fosses à gauche jusqu'à la crête qui domine le bois des Caurières, entre Bezonvaux et Ornes à droite, en passant au centre par le bois de Chaume que nous avons enlevé tout entier. Nous avons pris 800 hommes et 15 officiers. Il était évident que l'ennemi tenterait de réagir. Cela a eu lieu. Il a violemment contre-attaqué nos positions, mais son effort s'est brisé contre la vaillance de nos troupes et il y a mis un terme après avoir semé le terrain d'un millier de cadavres allemands.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

9 Septembre.

Les troupes qui occupent nos lignes à l'est de Villeret (sud-est d'Hargicourt) ont attaqué ce matin et sont parvenues à pénétrer dans les tranchées allemandes, sur un front de plusieurs centaines de mètres.

Un certain nombre de prisonniers sont restés entre nos mains.

Des coups de main, exécutés avec succès, cette nuit, vers Gavrelle et à l'est de Vermelles, nous ont valu des prisonniers.

Activité de l'artillerie ennemie vers Westhoeck.

Au cours d'une opération de détail, au nord-est d'Ypres, nous avons fait treize prisonniers.

SUR LE FRONT ITALIEN

Communiqué officiel

Rome, 9 Septembre.

Le commandement suprême fait le communiqué suivant :

Au nord-est de Goritza, la lutte d'artillerie continue sans interruption. Sur le reste du front, activité habituelle de tirs et de patrouilles.

Trieste évacuée

Rome, 9 Septembre.

La *Tribuna* publie des renseignements particuliers sur la situation à Trieste. La ville est peu à peu évacuée. Actuellement 10.000 appartements sont vides et 2.000 magasins fermés.

Les Propositions de Paix du Pape

La réponse allemande

Zurich, 9 Septembre.

La Commission extraordinaire près le chancelier, dite Commission des Quatorze, est convoquée chez le chancelier pour lundi à quatre heures, dans le but d'arrêter le texte de la réponse à la note pontificale.

SUR LE FRONT RUSSE

La situation n'est pas désespérée

Pétrograde, 9 Septembre.

Le gérant du ministère de la Guerre rentrant du quartier général a fait un rapport pour M. Kerensky, à qui il a signalé que la situation sur le front, bien que très pénible, n'est cependant pas désespérée. M. Savinkol a fait également ressortir la nécessité de réorganiser le quartier général.

Les Allemands veulent élargir leur succès

Pétrograde, 9 Septembre.

Un télégramme reçu du quartier général par l'agence télégraphique de Pétrograde, a dit qu'à la suite des événements du front de Riga, les Allemands procèdent à un actif regroupement de leurs troupes du front sud-ouest. Les meilleurs régiments, ainsi que presque toute la garde, sont envoyés vers le Nord.

Le kaiser à Riga

Amsterdam, 9 Septembre.

On mande de Riga que le kaiser haranguant ses troupes a dit notamment :

« Riga est libre » A cette nouvelle une explosion d'enthousiasme et de joie a retenti sur tous les points de la patrie allemande et jusque dans nos tranchées les plus avancées en territoire ennemi.

Cette ville fondée par l'esprit de la vieille Ligue hanséatique allemande, avec un passé allemand et qui s'est toujours efforcée de maintenir sa vieille atmosphère allemande, a traversé des temps pénibles. Grâce à l'armée allemande, qui renferme en son sein toutes les tribus de l'Allemagne, Riga est enfin délivrée de sa longue oppression.

L'opération prescrite par la direction suprême de l'armée, commencée sous les ordres du prince Léopold de Bavière, entreprise avec une pleine confiance dans les capacités des troupes qui, depuis plus de trois ans de guerre, se sont montrées si brillantes, a été menée à bien par des soldats de toutes armes plus rapidement et plus énergiquement que l'on s'y attendait. Elle a constitué une surprise pour l'ennemi. La perte de la tête de pont a été pour lui un coup écrasant.

La libération de Riga est un exploit de la VIIIe armée et de son chef si brillant. Elle prouve une fois de plus notre volonté d'acier de remporter la victoire. Nous nous défendrons aussi longtemps que la lutte durera. Des coups de l'importance de celui de Riga augmentent la perspective d'une fin prochaine. Ils ajoutent à vos armes une nouvelle gloire et de nouveaux lauriers aux étendards de toutes les troupes qui y ont coopéré.

Je vous exprime donc mes remerciements pour ce magnifique exploit, les remerciements de la patrie et les remerciements aussi de vos compatriotes qui, en priant dans vos foyers vous soutiennent, vous accompagnent en esprit dans vos faits d'armes, emploient leurs mains à produire, à travailler, qui cultivent les champs pour nous donner le pain quotidien. De bonnes récoltes nous nourrirons.

A cet égard, aussi, le Dieu de la création a exaucé nos prières et en nous donnant notre pain quotidien a protégé cette armée et vos concitoyens contre la détresse. Donc, quoi qu'il arrive et quelque temps que cela dure, en avant contre l'ennemi, en avant, la joie au cœur, avec la volonté de fer de vaincre tous les ennemis de l'Allemagne.

On n'évacue pas Pétrograde, on le décongestionne

Pétrograde, 9 Septembre.

La première séance de la Conférence chargée d'étudier la question de la réduction de la population de Pétrograde, présidée par le Ministre des Postes, M. Nikitine, a conclu à la nécessité de mesures immédiates en vue de la non-admission à Pétrograde de personnes n'y ayant ni domicile fixe ni affaires de service.

Le ministre des Voies de Communications défendra la vente de billets pour Pétrograde et *vid* Pétrograde aux personnes non munies de permis spéciaux pour se rendre dans la capitale. Les personnes qui y pénétreraient sans une semblable autrosation, en seraient expulsées. Afin d'éviter à Pétrograde l'affluence des réfugiés des régions récemment occupées par l'ennemi. Les trains de réfugiés devront passer en dehors de Pétrograde. Les réfugiés ne seront pas non plus admis à Moscou.

Pétrograde, 9 Septembre.

Le commissaire général chargé de décongestionner Pétrograde, a adressé un appel à la population, l'assurant qu'aucun danger immédiat ne menace la capitale, mais, que, étant donné la possibilité de raids aériens ennemis et la complication avec laquelle s'effectuera le ravitaillement, il invitait les habitants que leurs occupations ne retiennent pas forcément, à quitter la ville progressivement.

La *Recht* annonce qu'une partie des écoles supérieures secondaires de Pétrograde seront transférées dans la région de Roubane et au delà de l'Oural.

Selon le même journal, les milieux gouvernementaux se sont occupés ces jours derniers du transfert du gouvernement à Moscou, mais cette éventualité a été reconnue inopportune et susceptible de provoquer la panique parmi la population. Cette question sera probablement reprise plus tard. Le *Recht* annonce que le Soviet a créé une section spéciale destinée à combattre la contre-révolution.

On prépare l'évacuation de Pétrograde

Londres, 9 Septembre.

Sans considérer que la capitale est en danger immédiat, le gouvernement russe prend toutefois les mesures nécessaires pour mettre en sûreté les richesses qui se trouvent à Pé-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 10 septembre — 85 —

LE

Roman de Christiane

DEUXIEME PARTIE

MAMAN « REVEUSE »

— Mieux que je ne le pensais... mieux que tu ne le pensais toi-même, petite mère.

Puis, après une hésitation légère, elle demanda :

— Et cette toux... voyons ?

— J'ai eu quelques accès hier.

— Et la nuit ?

— Presque pas.

— Quant à ton genou ?

— Mon Dieu, tu sais, maman, je ne sens presque rien. Je pense que cette douleur-là disparaîtra quand j'aurai fait de bonnes promenades à pied.

Tout en parlant, Inès et son fils avaient gagné le chalet.

La créole y resta une heure environ.

Quand elle repartit, elle était rassurée.

Elle se disait :

— Mon Pierrot s'habituera vite à cette maison et il se guérira.

Elle demeurerait, elle, à Lucerne tout l'hiver s'il le fallait.

Roger, lui, s'y trouverait aussi bien qu'au manoir breton.

Mais une nouvelle allait lui être révélée le soir-même... une nouvelle qui devait la bouleverser profondément.

— Et modifier ses projets... arrêtés déjà.

Chaque jour elle se faisait apporter les journaux de France.

Ils étaient sur un guéridon de sa chambre quand elle rentra.

On lui dit que monsieur Roger était sorti avec son domestique.

Elle s'installa alors sur une chaise longue et, s'emparant des journaux, elle les parcourut.

Soudain, elle eut un geste de frayeur.

Le *Petit Parisien*, qu'elle tenait, trembla entre ses mains.

Elle venait de lire les lignes suivantes :

« Aujourd'hui s'ouvrira à Berne un grand congrès international de chirurgie. La France y envoie trois de ses praticiens les plus éminents : le professeur Barthel et les docteurs Servières et Linermont.

« Le docteur Servières, que nous avons vu récemment, nous a fait part de son intention de se rendre, dès la clôture du Congrès, à Lucerne, où il se reposera pendant quelques semaines. »

Inès avait laissé retomber le journal.

Servières allait s'installer prochainement à Lucerne.

A l'hôtel National peut-être.

...Pour plusieurs semaines.

Or, elle ne voulait pas se trouver en sa présence.

Elle ne voulait pas le revoir... elle ne voulait pas être revue de lui.

Tout était fini entre eux.

Le crime qu'avait commis cet homme... cet homme devenu à présent une gloire... une célébrité... ce crime mettait à jamais entre elle et lui un fossé... un abîme.

Certes, il avait dû essayer de retrouver ses traces.

Mais elle avait pu se dérober à ses poursuites, se cacher si bien que jamais il n'avait découvert sa retraite.

Et voici que le hasard allait les réunir dans la même ville... dans le même hôtel... peut-être.

Non... cela ne serait pas.

Elle allait partir... partir sans tarder...

Emmener Roger ailleurs pendant le temps que cet homme demeurerait là.

Mais Pierre ?

Ah !... à cette pensée un frisson la parcourait.

Elle serait des jours et des jours loin de son fils.

Car elle ne songea pas un instant à lui faire quitter le Chalet bleu... ce Chalet bleu où il devait retrouver la guérison.

Sa résolution fut vite prise.

Ce congrès était ouvert. Il allait durer une semaine peut-être. Il fallait qu'avant ce délai, la créole eût, avec Roger et les domestiques, quitté Lucerne.

Pour quelle destination ?

Elle se le demanda un instant.

Et puis elle songea que depuis longtemps elle n'était pas allée à sa villa de Saint-Raphaël.

C'était là qu'elle se rendrait.

Elle serait loin de Pierre... mais dès le départ de Servières... elle reviendrait... elle s'installerait à nouveau et pour tout l'hiver à Lucerne.

Il s'agissait à présent de mettre le petit garçon au courant de cette détermination.

... Sans lui en faire connaître la véritable raison.

Comment allait-il accueillir cette nouvelle ?

Certes... Inès ne lui dirait pas la vérité... Elle le préviendrait qu'elle partait pour une semaine seulement.

Puis, quelques jours plus tard, elle lui écrirait qu'elle était obligée de prolonger quelque peu son absence.

Elle le ferait patienter.

Malgré qu'elle eût tenté de se rassurer ainsi, elle n'était pas sans inquiétudes, le surlendemain, quand elle arriva au Chalet bleu. Avec toutes sortes de circonlocutions, elle mit Pierre au courant de la détermination qu'elle avait prise.

... En invoquant le motif suivant :

Elle avait depuis longtemps l'intention de vendre sa villa de Saint-Raphaël. Or, son notaire de Cannes l'avisait qu'un acquéreur se présentait. Elle ne pouvait guère traiter par correspondance une affaire aussi importante. Elle se rendrait donc là-bas avec son frère, mais elle espérait qu'un séjour de quarante-huit heures, de trois jours au plus lui suffirait pour conclure cette vente. Dans une semaine, elle serait certainement de retour.

Une ombre, durant un instant, voilà le joli visage du petit garçon.

Mais Claudette était auprès de lui. Et sous la lumière des yeux de la jeune fille l'ombre du chagrin que Pierre ressentait s'effaça vite.

Il disait :

— Quand tu reviendras, dans huit jours, tu me trouveras peut-être plus rose déjà.

— Je le souhaite, mon chéri, je le souhaite de tout mon cœur.

— Et moi aussi, petite mère.

Et puis, après un moment :

— Tu sais que nous allons partir à la promenade, Marc, Claudette et moi. On fera un grand tour dans la forêt qui est très belle : ce sera charmant.

Inès sentit son cœur se serrer...

— Comme les enfants sont ingrats !... songeait-elle, un instant plus tard, alors que, toute seule et toute triste, une larme au bord des paupières, elle redescendait vers Lucerne.

... Vers Lucerne qu'elle quitterait le surlendemain avec Roger.

... Et sans avoir auprès d'elle celui qui était toute sa consolation, toute sa raison de vivre.

V

Loin du danger

Ainsi qu'Inès l'avait décidé, le départ eut lieu le surlendemain.

De Lucerne, les voyageurs gagnèrent Milan, Gênes et Saint-Raphaël.

Voyage charmant... à travers les plaines pittoresques de la Lombardie.

... Mais qui parut interminable à Inès attristée.

... Qui fut indifférent à Roger, perdu dans son rêve éternel.

Ils avaient quitté Lucerne la nuit ; ils arrivèrent à Cannes au matin. Au lieu des montagnes aux sommets neigeux qu'ils avaient laissées derrière eux, ce fut la mer bleue, sous le ciel bleu ; ce furent aussi des forêts vertes et des chalets roses.

Moins de majesté et de grandeur... plus de douceur et de parfums.

Le train longeait le rivage mollement, comme engourdi, lui aussi, par la séduction voluptueuse qui se dégageait du ciel et de la terre.

Roger, le front contre la vitre, regardait la mer calme, couverte de paillettes, la mer fascinatrice... la mer murmurante...

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)

trograde et pour préparer l'évacuation éventuelle de cette ville.

DANS LES USINES DE GUERRE

L'institution des délégués ouvriers

Paris, 9 Septembre.

Le *Bulletin des Usines de guerre* publiera demain le texte d'une circulaire adressée, en date du 5 septembre 1917, aux contrôleurs de la main-d'œuvre par le ministre de l'Armement au sujet de l'institution des délégués ouvriers dans les usines de guerre.

Dans ce document, M. Albert Thomas, après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles cette institution a été décidée, précise que le rôle des délégués d'atelier est d'étudier les réclamations individuelles qui, dans chaque atelier n'ont pu recevoir satisfaction, de les transmettre au patron, de les expliquer et de les discuter, d'intervenir dans les difficultés auxquelles peut donner lieu l'application des règlements, des tarifs de salaires, des mesures d'hygiène et de sécurité.

Pour ce qui est du nombre des délégués, le ministre rappelle qu'il est de règle courante de nommer un délégué et un délégué suppléant par corporation comprenant au moins cent ouvriers.

Si les délégués sont nommés par atelier, on nomme généralement un délégué et un suppléant par atelier comprenant de 25 à 100 ouvriers et deux délégués par atelier comprenant plus de 100 ouvriers. En ce qui concerne les conditions d'élection des délégués, tous les ouvriers et ouvrières âgés de 21 ans et de nationalité française doivent être électeur. Le droit de vote devrait être subordonné à un temps de présence dans l'usine de deux mois et pour l'éligibilité, un temps de présence de un an serait généralement suffisant. En tout cas, si l'on pouvait pour certaines régions envisager un délai plus étendu, ce délai ne devrait pas excéder trois ans.

Les élections auront lieu au scrutin secret dans l'usine même, chaque fois que cela sera possible et selon le Code perpétuel des élections politiques. La durée du mandat doit être d'un an. La réception des délégués par la direction de l'usine pourra avoir lieu au moins une fois par mois, suivant un tableau affiché dans les ateliers. Toutes les fois qu'il sera possible de faire, il est désirable que le directeur reçoive lui-même les délégués ou du moins désigne un chef de service d'une expérience spéciale pour le remplacer.

La circulaire conclut ainsi :

Il ne faudrait pas que le soin apporté par certains délégués à défendre les intérêts de leurs camarades pût créer à leur encontre une prévention fâcheuse. Vous devrez donc veiller à ce que les délégués ne soient pas, en raison de leur activité, écartés des usines où ils travaillent et où ils ont la confiance de leurs camarades. Mais il serait impossible d'admettre que les délégués pussent mésuser de la liberté d'action qui leur sera laissée.

Si un délégué d'atelier (tout homme est faillible) en venait à abuser de son autorité sur ses camarades, à commettre des actes injustes ou même, ce qui serait grave dans les circonstances présentes, à créer inutilement dans un atelier une agitation injustifiée, qui nuirait à la bonne marche du travail de l'usine, il serait inadmissible qu'il pût, dans ce cas, arguer de son titre de délégué d'atelier pour échapper au renvoi, s'il était ouvrier civil à la mutation d'office ou au renvoi au dépôt, s'il était mobilisé.

Afin d'assurer sur ce point le fonctionnement normal de l'instruction des délégués, j'ai décidé de déférer à une Commission de discipline, que je constituerais à cet effet auprès du ministère de l'Armement, les délégués d'ateliers qui auraient abusé de leurs fonctions.

L'Anniversaire de la Bataille de la Marne

La cérémonie d'hier

C'est un anniversaire qui doit avoir une haute signification. « La Marne », c'est la grande victoire qui décidait du sort des empires centraux, c'est la bataille qui arrêtait la force, pour permettre au Droit de pouvoir triompher enfin !

Il convenait donc que cette année, — comme toutes les années, — on se remémore les vieux souvenirs de trois ans, et que, fêtant l'anniversaire de la victoire, on évoque les morts qui tombèrent sur les champs de bataille.

Qui, mieux que ceux qui sont revenus amoindris physiquement de ces champs de bataille, pouvait prendre l'initiative de cette manifestation ? C'est donc l'Association Amicale des Réformés n° 1 qui s'était chargée d'organiser le cortège et de régler les phases de la manifestation. C'est elle qui avait convoqué les autres sociétés patriotiques. C'est elle, par son Comité d'organisation, dont le président et le secrétaire, nos amis Clareton et Rocca, se prodiguèrent.

A neuf heures, les sociétés diverses se groupaient, hier, sur la place de la Préfecture. A 10 heures, à la minute précise fixée, — le cortège s'ébranlait et défilait lentement, — les mutilés ne vont pas vite, — par les rues Saint-Ferréol, Cannebière, Noailles et les allées de Meilhan. On notait dans le cortège, avec leurs drapeaux, les sociétés suivantes :

Amicale des Réformés n° 1 de Marseille, Amicale des Réformés n° 1 d'Aix, Etoile Rouge de Marseille, Etoile Rouge d'Aix, les pupilles de la Blancarde, Vétérans de terre et de mer, Fraternelle des combattants de 1870, Amicale des régions envahies, Ligue Souvenez-vous, Médaillés de 1870, Médaillés et décorés français, Anciens sous-officiers, caporaux et brigadiers, Amicale de la police, les Anciens cuirassiers, l'Escadron Marseillais, le Rallye Marseillais, Ecole Marseillaise, L'Etrier, La Famille, la Jeunesse Arménienne, les Excursionnistes de Provence, Amicale des Algériens, la Pitié Suprême.

Devant le monument des Mobiles, une foule nombreuse, — que maintenait un service d'ordre, sous la direction de MM. Mathieu, commissaire central, et Ameilh, formait le cercle. Près du monument, les autorités civiles et militaires, attendaient le cortège. On remarquait M. Chaloin, conseiller de préfecture, représentant le préfet ; MM. Achille Roux, et Giraud, conseillers municipaux, représentant, le premier, le maire, le second, le Conseil municipal ; M. Valensi, président de Chambre, représentant le Tribunal civil ; le capitaine Martin, représentant le gouverneur ; le capitaine Gaubert, représentant le général Drude ; le lieutenant Eynard, représentant l'amiral ; M. Manonni, officier-chef du pilotage ; M. José Silbert, représentant le Cercle du soldat et le Syndicat d'initiative ; M. Sarroul, secrétaire général, représentant l'A. C. M., accompagné du lieutenant Dumas. Notons, en outre, le capitaine Gay, conseiller municipal, et un pollu héroïque, le soldat Girard, du 124e d'infanterie, titulaire de onze citations !

Devant le monument, notre ami Briole, président des Réformés n° 1, prononça une brillante allocution, dont nous avons retenu la péroraison :

Mais hélas ! combien de nos camarades qui ont ainsi contribué au salut de notre Patrie, n'ont pu recueillir les lauriers de leur sacrifice. Ils sont tombés au champ d'honeur ayant donné leur jeunesse pour le triomphe du droit et de la liberté.

Notre pensée va vers eux en ce jour, elle va vers tous ceux qui dorment loin de leur pays natal, martyrs héroïques du devoir.

De leurs tombes un appel semble monter vers nous leurs anciens compagnons de combat. Et cet appel nous dictera notre devoir dans la paix comme l'appel de la Patrie en danger nous l'a dicté pendant la guerre. Ils ont accompli leur tâche, la nôtre, blessés de guerre n'est point achevée.

Vous vous êtes sacrifiés pour notre liberté, nous montrerons à vos veuves, à vos orphelins que nous saurons profiter de cette liberté pour le bien de la France et de l'humanité.

Puis on déposa au pied du monument deux superbes couronnes offertes, l'une par les Réformés n° 1, l'autre par les fleuristes du cours Saint-Louis.

La population marseillaise a assisté nombreuse à cette belle manifestation ; la plupart des maisons de la rue Saint-Ferréol avaient pavoisé, pour s'associer à l'anniversaire dont l'organisation parfaite fait honneur à l'Association Amicale des Réformés n° 1.

PIERRE MARCILIE.

L'INCIDENT DIAGNE

Une Lettre de l'Amicale de la Police

La censure nous autorise aujourd'hui à publier la lettre de l'Amicale de la Police qu'elle nous avait supprimée l'autre jour.

Après plusieurs jours d'attente, la police tient à faire connaître au public sa version en ce qui concerne l'incident relatif à Mme Diagne, l'épouse du député du Sénégal. Nous avons voulu lui donner cette satisfaction en publiant la lettre ci-dessous, mais nous devons déclarer aussi que nous maintenons en tout et partie la version que le *Petit Provençal* a publié le lendemain de cet incident.

Monsieur le Directeur,

Votre journal a publié, dans le numéro du 18 août dernier, au sujet de la police des mœurs et d'un incident s'y rapportant, un article inexact que nous ne pouvons laisser, plus longtemps, passer sans protestation.

Voici les faits :

Mme Diagne a été simplement accostée par des agents qui, ne la connaissant pas, et après l'avoir vu aborder à diverses reprises des Sénégalais, avec qui elle s'entretenait ensuite assez familièrement, crurent devoir lui demander qui elle était et ce qu'elle faisait.

Il y a là, évidemment, une méprise et qui a été regrettée par ses auteurs et par tous leurs collègues de la police. Mais la démarche des agents fut faite sur le ton le plus poli et ne s'accompagna d'aucune injure ni de la moindre expression blessante. Mme Diagne répondit, du reste de la même manière et tout se serait arrêté là sans M. Diagne qui, avisé par un Sénégalais, accourut alors que les agents allaient se retirer. Ce dernier, après avoir été mis au courant de l'incident par quelques mots de Mme Diagne, se répandit aussitôt en injures et invectives contre les agents. Il alla même jusqu'à dire qu'il regrettait de ne pouvoir, faute d'armes, leur brûler la cervelle. Puis, comme si ce n'était pas assez, faisant signe aux Sénégalais qui l'entouraient, il leur cria : « Conduisez-moi ces individus au poste. C'est ce qui fut fait séance tenante et sans que les agents, au nombre de quatre, aient pu opposer la moindre résistance.

Tels sont, Monsieur le Directeur, dans toute leur simplicité, les faits qui ont tant fait couler d'encre et fourni à maints journalistes l'occasion d'exercer une fois de plus leur verve plus ou moins caustique sur la police. Il résulte de cet exposé que, si violence il y a eu

(Deux lignes censurées)

seuls, des agents dans l'exercice de leur fonction en ont été victimes.

Nous laisserons à d'autres le soin de tirer la morale de cet incident ou de lui donner dans l'ordre administratif ou judiciaire, les suites qu'il comporte. Ce serait empiéter sur les attributions des législateurs, dont M. Diagne fait partie, en attaquant ou défendant ici l'institution de la police des mœurs,

(Neuf lignes censurées)

Nous vous serions obligés, Monsieur le Directeur, d'insérer notre lettre dans votre journal et à la place même où a paru l'article qui la motive. C'est là, à la suite des attaques injustes ou des informations inexactes que vous avez accueillies, une satisfaction qui nous est due et que votre courtoisie ne nous refusera pas, nous l'espérons.

Agréez, etc. — Pour l'Amicale de la Police : Le président, *J. Albertini*, 34, allées de Meilhan, Marseille.

Notules Marseillaises

La Foire de Marseille

La deuxième foire de Bordeaux s'est ouverte le 1er septembre. Quand ouvrira-t-on la foire que Marseille peut et doit créer ?

Au cours de sa dernière session, le Conseil général a nommé, — sur la proposition de M. Duverger, — une Commission chargée de s'aboucher avec la Chambre de Commerce et le Conseil municipal pour envisager les moyens de créer une foire à Marseille. Des déclarations antérieures, — notamment de M. J. Charles-Roux, — renvoyaient à l'après-guerre l'Exposition coloniale projetée antérieurement pour 1916. On avait, à diverses reprises discuté l'éventualité d'une foire, moins difficile à créer qu'une exposition. Les pourparlers n'avaient rien donné.

La Commission du Conseil général aura-t-elle été plus heureuse ? Nous le saurons sans doute, au cours de la prochaine session. Il importerait que Marseille ne se laisse pas, une fois de plus, priver de ses moyens d'action commerciale et industrielle.

La lutte économique future doit donner à notre ville un essor nouveau. Encore faut-il que nous consentions à maintenir les facilités de commerce que les étrangers trouvent chez nous. Encore faut-il que nous ne bornions pas notre espoir aux seuls profits de notre port. Nos corps constitués sont qualifiés pour défendre ces intérêts ; notre commerce et notre industrie ont le droit de compter qu'ils ne l'oublieront pas.

Chronique Locale

La Commission de réseau P.-L.-M. nous prie d'aviser le public que, par suite de nécessités impérieuses, les services des trains de voyageurs 12.183 et 50, entre Marseille et Toulon, et des trains 53 et 56, entre Toulon et Nice, seront momentanément supprimés à partir de mardi 11 du courant et jusqu'à nouvel avis.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 10 et 11 septembre :

Marseille-Arenc, 1re catégorie, de 54.030 à 54.459.

Marseille-Saint-Charles, direction de Vintimille, 1re catégorie, de A-103.070 à A-103.086. — Autres destinations, 1re catégorie, de 114.686 à 114.781.

Marseille-Prado, marchandises de quais, 1re catégorie, de 57.786 à 57.857.

Marseille-Prado-Vieux-Port, 1re catégorie, de 16.459 à 16.491.

A titre de simple indication, le public est informé que des modifications sont apportées aux relations P. V. :

1° Avec les gares de Miramas et au delà, pour lesquelles sont maintenant acceptées les marchandises de la 1re catégorie ;

2° Avec les gares de la ligne de Marseille à Vintimille et au delà et la gare de Modane et au delà vers l'Italie, pour lesquelles ne sont acceptées, en nombre restreint, que certaines marchandises de la 1re catégorie.

« Femina-Revue » aux Variétés. — C'est mercredi qu'a lieu la première de *Femina-Revue*. Ce spectacle extraordinaire sera présenté avec de ravissants costumes, une somptueuse mise en scène, des artistes de premier ordre et d'exquises actrices. On ovationnera particulièrement la grande fantaisiste Mistinguett et le merveilleux comique Chevalier, qui revient d'Allemagne, où il était en captivité depuis le début des hostilités.

Blessé à la chasse. — Samedi soir, vers 6 heures, au cours d'une partie de chasse, le jeune Trotta Louis, 18 ans, habitant aux Camoins, a été blessé aux deux jambes dans des circonstances qui n'ont pas encore été précisées. Il a été admis à la Conception.

Etrange blessé. — Hier, vers 11 heures, le jeune Eugène Sailler, 18 ans, garçon de restaurant, demeurant hôtel Thubaneau, se rendit à la Permanence centrale pour demander un billet d'hôpital. Il portait une très grave blessure au ventre et une autre à la jambe gauche. Comme il se refusa à faire connaître les circonstances dans lesquelles il avait été blessé, M. Guillaume, commissaire de police, l'envoya à la Conception, salle des Consignés, en attendant que l'affaire soit éclaircie.

Les accidents. — Avant-hier soir, vers 5 heures, à Saint-Henry, Mme Madeleine Clérian, 28 ans, demeurant au Pélan, est tombée si malheureusement en montant sur un tramway, qu'elle eut le pied gauche écrasé. Elle reçut des soins à la pharmacie Cros, puis elle fut transportée à la Conception.

Le 31 août, au soir, à la villa Stragliotti, boulevard de l'Olivette, à la Valbarelle, Mme Laurence Blain, 35 ans, voulut allumer un réchaud à charbon sur le seuil de la villa. Une explosion se produisit et Mme Blain fut assez grièvement blessée à la figure et aux mains. Elle fut transportée à son domicile, 1, rue Delille, après avoir reçu des soins à la pharmacie Nicolas. D'après l'enquête ouverte, un inconnu aurait mis une certaine quantité de poudre dans le fourneau.

Avant-hier, vers 2 heures de l'après-midi, avenue d'Arenc, la petite Bosso Thérèse, 3 ans, habitant boulevard Miralès, était renversée et blessée à la jambe droite et aux bras par la charrette de M. Carbonel Alexandre, demeurant à Saint-Antoine. Cette enfant a été transportée à la Conception.

Hier soir, vers 6 heures, le jeune Martin Vernon, 12 ans, a été blessé sur diverses parties du corps par des caisses tombées d'un camion automobile passant grand chemin de Toulon. Transporté à la pharmacie Ispa, boulevard Baille, 4, il y a reçu les meilleurs soins, puis a pu être reconduit au domicile de ses parents.

Blessée par des cambrioleurs. — Mlle Thérèse Ricard, demeurant 78, chemin de la Madrague, était réveillée avant-hier soir par un bruit qui montait de son jardin. Elle se leva et alla à la fenêtre munie d'un revolver. Quatre individus venaient vers la maison. Mlle Ricard fit feu en l'air pour les effrayer. Mal lui en prit, car les malfaiteurs ripostèrent et un projectile l'atteignit au cou, lui faisant une blessure assez grave. Plainte a été portée hier matin à la Permanence de Cazemajou et le signalement des malfaiteurs a été transmis à la Sûreté.

Les vols. — Le lieutenant Jean Rebours, du 3e zouaves, descendu à l'hôtel Beauvau, constata, hier matin, que son portefeuille, contenant 1.950 francs, avait disparu. Le lieutenant Rebours, convaincu que son voleur était un soldat nommé Maurice Durieu, est allé porter plainte contre celui-ci. Durieu étant en fuite, l'autorité militaire a été prévenue.

M. Louis Moïse, négociant à Bordeaux, de passage à Marseille, et descendu à l'hôtel de la Poste, faisait une course en tramway, avant-hier soir. Soudain, un voyageur le bouscula et descendit. M. Moïse ne prit pas garde à ce fait, mais, quelques instants après, il s'aperçut que son portefeuille, contenant 12.500 francs et des papiers d'affaires, placé dans une des poches de son veston, avait disparu. M. Moïse a porté plainte hier matin.

Avant-hier soir, en son absence, des malandrins se sont introduits, à l'aide de fausses clefs, dans l'appartement de Mme Anna Biondo, marchande à la toilette, boulevard Saint-Jean, 84. Ils lui ont dérobé une somme de 1.680 francs et divers bijoux évalués à 850 francs.

Autour de Marseille

AIX. — *Accident.* — Dimanche matin, vers 8 heures 15, au lieu dit Notre-Dame, de la limite d'Aix-Marseille, le jeune Marius Bertiglia, âgé de 13 ans, était assis sur la barre de fermeture d'un tramway, lorsque, à la suite d'un faux mouvement, il tomba sur la voie. Relevé par les employés de la Compagnie, il fut immédiatement conduit à Saint-Antoine où il reçut les soins dans une pharmacie. Il fut ramené à son domicile, à Notre-Dame, par les employés. A moins de complications, l'état du jeune Bertiglia ne paraît pas des plus graves.

Nous faisons des vœux pour son rétablissement.

Réunion des débitants. — Les cafetiers, hôteliers, restaurateurs et tous les débitants de boissons à consommer sur place sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi, 11 septembre, à 9 heures du soir, dans une des salles de la Mairie, en vue de former une section de défense du commerce des boissons. MM. Giraud et Lavisse, du Syndicat de Marseille, traiteront : 1° Du ravitaillement en sucre ; 2° Du projet Thierry, tendant à établir une taxe additionnelle à la licence ; 3° Des réglementations nouvelles. La présence de tous est indispensable.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASE. — A 2 h. 45, et à 9 h., dernières du *Maître de Forges*, avec Mlle Kerville et M. J. Boulle, de la Porte Saint-Martin ; Saint-Léon. Location ouverte. Téléphone : 27-79.

VARIETES-CASINO. — A 8 h. 45, avant-dernière de *La Folle Nuit*, avec tous ses interprètes. Mercredi soir, première sensationnelle de *Femina-Revue*, avec Mistinguett, Chevalier, et une pléiade d'artistes.

ALCAZAR LEON DOUX. — Le chanteur populaire Mayol ; Eldid ; Lynn Tyber ; Senya and Senga ; prince Kuvoki et toute la troupe. Ce soir, à 8 h. 30, grand concert avec Mayol.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front français

Communiqué anglais

9 Septembre, 21 heures 20.

L'opération de détail, exécutée avec succès ce matin au sud-est d'Hargicourt, a permis aux troupes du Nothumberland d'enlever environ six cents mètres de tranchées allemandes au sud des positions conquises par nous le 25 août. Dans cette région, cinquante deux prisonniers et deux mortiers de tranchée sont en outre restés entre nos mains.

Nos troupes attaquaient en même temps un élément de tranchée allemande qui devait compléter notre ligne à l'est de la ferme de Malakoff et s'en emparaient à la suite d'un violent combat, qui a coûté de lourdes pertes à l'ennemi.

Deux détachements ont attaqué cette nuit deux de nos postes au sud d'Hollebeke. A la suite d'un vif engagement qui lui a coûté de nombreuses pertes, le premier est parvenu à pénétrer dans notre poste ; trois de nos hommes ont disparu. Le deuxième a été rejeté avec pertes.

Une attaque allemande contre nos tranchées au bois d'Inverness a été repoussée ce matin. L'ennemi a laissé douze prisonniers entre nos mains.

Nous avons légèrement amélioré notre position cette nuit au nord-est de Saint-Julien.

Communiqué belge

Le Havre, 9 Septembre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Pendant les journées du 8 et du 9 septembre, l'artillerie allemande s'est montrée active contre nos ouvrages et nos communications, spécialement la nuit, au moyen d'obus toxiques.

Des pièces à longue portée ont canonné nos cantonnements. Notre artillerie a riposté par des tirs de harcellement et de neutralisation.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Le « Golo-II » torpillé en Méditerranée

Trente-huit disparus. — Quatre officiers serbes prisonniers du pirate.

Paris, 9 Septembre.

Le grand patrouilleur « Golo-II » a été torpillé en Méditerranée, par un sous-marin, dans la journée du 22 août, et a sombré aussitôt.

Il y avait à bord 257 personnes, équipage et passagers compris. Trente-huit ont disparu, dont trente-sept appartenant à la marine militaire et un officier serbe. Leurs familles sont prévenues.

D'autre part, quatre officiers serbes ont été fait prisonniers par le sous-marin.

LA CRISE DU PAPIER

DECLARATION DE M. CLEMENTEL

Paris, 9 Septembre.

M. Clémentel a présidé la séance d'inauguration de la Commission consultative du papier, chargée d'examiner tous les moyens de réduire la consommation du papier sous toutes ses formes.

En ouvrant la séance, le ministre à vivement insisté sur la situation critique de l'industrie du papier et la nécessité de réduire au strict minimum la consommation d'une matière indispensable à la vie nationale.

La Commission a été invitée à formuler d'urgence ses conclusions que le gouvernement sanctionnera aussitôt par un arrêté.— *(Havas).*

Le Typhus de la Faim au Danemark

Copenhague, 9 Septembre.

Une épidémie de typhus vient d'éclater à Gjedner, la ville la plus méridionale du royaume de Danemark. On présume que la maladie a été apportée de la ville allemande de Varnemundo, située exactement en face, où une terrible épidémie de typhus de la faim a fait, il y a quelque temps, des ravages terribles.

Déjà plus de 1.700 personnes appartenant aux classes les plus aisées sont arrivées de Varnemundo à Gjedner, chassées par l'épidémie. — *(Radio.)*

Communiqué officiel

Paris, 9 Septembre.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Ce matin, après une intense préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué en force nos positions de la rive droite de la Meuse, sur une étendue de trois kilomètres environ, de part et d'autre de la cote 314. Sous la violence de nos feux, l'attaque ennemie a été brisée et n'a pu aborder nos lignes sur la plus grande partie du front. Des détachements ennemis, qui avaient réussi à prendre pied à l'est et à l'ouest de la cote 344, ont été rejetés par une contre-attaque vigoureuse de nos troupes, qui ont intégralement rétabli leurs lignes et fait une cinquantaine de prisonniers.

Au cours de l'après-midi, les Allemands ont renouvelé leur tentative contre nos nouvelles positions au nord du bois Le Chaume. A quatre reprises, nos feux ont rejeté les assaillants dans leurs tranchées de départ. L'ennemi a laissé des prisonniers entre nos mains. Des colonnes allemandes, au nord du bois de la Wavrille, ont été prises sous le feu de notre artillerie et fortement éprouvées.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Ribot renonce à former le Cabinet

Les délégués du groupe socialiste ont refusé leur concours à l'ancien président du Conseil

Paris, 9 Septembre.

Les cinq délégués du parti socialiste, nommés avant-hier pour aviser aux solutions que comporte la situation politique se sont rendus, à 2 heures et demie, au quai d'Orsay, où ils ont eu une conférence avec M. Ribot. Ils lui ont exposé les conditions qu'ils entendent mettre à leur collaboration au ministère. Il en résulte qu'ils ne peuvent pas accorder leur concours à M. Ribot.

Paris, 9 Septembre.

Dans les couloirs de la Chambre, on commente avec une certaine émotion le fait que la délégation socialiste refuse son concours à M. Ribot, et parce que l'on envisage notamment les conséquences de cette décision, en ce qui concerne le portefeuille de l'Armement, dont le titulaire était M. Albert Thomas.

M. Painlevé se retire

Paris, 9 Septembre.

M. Ribot avait réuni les éléments du ministère qu'il s'était chargé de constituer, lorsqu'à 3 heures de l'après-midi, les délégués du groupe socialiste sont venus lui déclarer qu'ils ne croyaient pas pouvoir engager la responsabilité de leur groupe dans la constitution du Cabinet. Dans ces conditions, M. Albert Thomas a fait connaître à M. Ribot qu'il lui était impossible de maintenir le concours qu'il lui avait promis.

Néanmoins, M. Ribot était décidé à former le ministère, mais à la réunion qui s'était tenue dans la soirée pour la constitution définitive du Cabinet, M. Painlevé a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il fut possible de se passer du concours du groupe socialiste.

En présence de cette déclaration, M. Ribot, d'accord avec tous les membres de la réunion, s'est rendu à l'Elysée et a remis au président de la République le mandat qui lui avait été confié.

Paris, 9 Septembre.

La nouvelle que M. Ribot n'avait pas réussi dans sa tentative de reconstitution du Cabinet, a été connue à neuf heures trois quarts, au Quai d'Orsay. Elle était tout à fait inattendue. A sept heures, en effet, M. Ribot avait pu soumettre au président la liste de ses futurs collaborateurs. Ceux-ci avaient été convoqués aux Affaires Etrangères pour neuf heures à l'effet d'examiner les grandes lignes du programme du nouveau ministère.

La réunion dura environ une demi-heure.

M. Ribot fit part, dès le début, à ses collaborateurs éventuels, de la résolution adoptée par le groupe socialiste de ne plus participer au gouvernement.

M. Painlevé déclara aussitôt qu'il regrettait dès lors de ne pouvoir garder le portefeuille de la Guerre.

Dans ces conditions, M. Ribot annonça qu'il ne croyait plus devoir assumer la mission qui lui avait été confiée par le président de la République, et après avoir remercié les personnalités qui avaient bien voulu lui assurer leur concours, il se rendit à dix heures à l'Elysée pour faire part au président de la République de sa décision.

La décision du groupe socialiste

Paris, 9 Septembre.

Le fait essentiel de l'après-midi a été la décision prise par le groupe socialiste unifié de ne plus être représenté au sein du nouveau ministère, entraînant par voie de conséquence, le départ de M. Albert Thomas, ministre de l'Armement. Dans les couloirs de la Chambre, les députés socialistes donnaient de cette résolution les raisons suivantes :

Quand M. Ribot a annoncé son intention de remanier son Cabinet, le groupe unifié avait pensé qu'il s'agissait de le reconstituer sur des bases entièrement nouvelles, et c'est à cette condition qu'il avait accepté de continuer sa collaboration au nouveau gouvernement. Or, d'après les échos qui leur étaient parvenus sur la composition probable du Cabinet Ribot, les députés socialistes s'étaient rendus compte qu'un nombre restreint de départements ministériels changeait seulement de titulaires, et que la plupart des anciens ministres gardaient leurs attributions.

Dans ces conditions, le groupe socialiste unifié a cru devoir revenir sur sa première délibération, et s'abstenir de participer au pouvoir, estimant que le nouveau Cabinet Ribot n'offrait pas de garanties suffisantes, tant au point de vue de l'impulsion plus vigoureuse à donner à la Défense Nationale, que de l'action démocratique.

Une délégation, composée de M. A. Thomas, Renaudel, Hubert-Rouger, P. Veber et Moutet, fut chargée de prévenir M. Ribot.

Après l'avoir reçue, vers trois heures, le sénateur du Pas-de-Calais examina avec diverses personnalités politiques la situation nouvelle, créée par la résolution du groupe socialiste.

Il s'entretint, notamment, avec MM. Chaumet, Painlevé, Steeg, Raoul Péret, Loucheur, Maurice Long.

M. Albert Thomas est venu dans la soirée au quai d'Orsay, où il a confirmé aux journalistes parlementaires son intention d'abandonner le portefeuille de l'Armement, tout en assurant le futur gouvernement de sa collaboration absolue à l'œuvre de la Défense nationale.

Parmi les parlementaires qui avaient été appelés à faire partie de la nouvelle combinaison, on cite MM. Bienvenu Martin et Strauss, sénateurs, Klotz, Renoult, Raoul Péret et Maurice Long, députés. M. Loucheur devait succéder à M. Thomas au ministère de l'Armement. Un nouveau ministère devait être créé qui prendrait le titre de ministère de « Reconstitution nationale ». Il aurait eu pour titulaire M. Klotz. La désignation des sous-secrétariats ne comportait pas de changement.

Ce que devait être la combinaison Ribot

M. Ribot s'est rendu vers 7 heures à l'Elysée où il a eu un bref entretien avec le président de la République.

A huit heures, la composition probable du Cabinet se présentait ainsi qu'il suit :

Présidence du Conseil, Affaires Etrangères, M. Ribot.
Justice, M. Bienvenu Martin.
Guerre, M. Painlevé.
Marine, M. Chaumet.
Intérieur, M. Steeg.
Finances, M. J. Thierry.
Armement, M. Loucheur.
Colonies, M. Raoul Péret.
Travaux Publics, M. Desplas.
Instruction Publique, M. René Renoult ou M. Léon Bourgeois.
Travail et Hygiène, M. Strauss.
Commerce, M. Clémentel.
Agriculture, M. Fernand David.
Ravitaillement, M. Maurice Long.
Reconstitution nationale, M. Klotz.

A 9 heures, M. Ribot a reçu, comme on le sait, ses futurs collaborateurs au quai d'Orsay. C'est à la suite de cette réunion qu'il a renoncé à former le nouveau Cabinet.

La Récompense des Braves

LEGION D'HONNEUR

Paris, 9 Septembre.

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour officier : M. Kieffer, capitaine au 25e régiment d'artillerie.

Pour chevalier : MM. Bourquin, sous-lieutenant au 53e colonial ; Heuzé, sous-lieutenant au 46e bataillon alpin ; Achard, lieutenant de cavalerie, pilote à l'escadrille 47 ; Babey, sous-lieutenant au 97e d'infanterie ; Gaziniol, sous-lieutenant au 81e d'infanterie.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 9 Septembre.

Le grand état-major russe nous fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la direction de Riga, l'adversaire, après avoir jeté des ponts sur le cours inférieur de l'Aa livonienne, concentre ses effectifs sur la rive nord de cette rivière protégé par sa cavalerie qui continue à effectuer des reconnaissances de nos positions de la chaussée de Pskov.

Dans la direction de Segevolt, il y a eu des combats entre les avant-gardes ennemies et nos éléments de cavalerie qui atténuent la pression des Allemands. Plus au Sud jusqu'aux bords de la Dwina, fusillade de nos avant-postes sr les avant-gardes ennemies. Nos reconnaissances aériennes signalent une animation considérable dans la station terminus de chemin de fer de l'ennemi en avant de Jacobstadt et de Dwinsk.

Sur le reste du front, rien d'important à signaler.

FRONT ROUMAIN. — Le soir du 8 septembre, dans la région au sud de la ville de Radautz, l'ennemi, après avoir exécuté des feux de barrage, a attaqué un secteur de nos positions au sud d'Arbori ; mais il en a été rejeté par notre contre-attaque.

Sur les autres secteurs de ce front, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs. Le 7 septembre, une escadrille d'avions ennemis a opéré un raid sur la gare d'Ajoud où elle a lancé des bombes.

FRONT DU CAUCASE. — Fusillade.

AVIATION. — Nos avions ont lancé des bombes sur les dépôts ennemis près du village de Ridze (au nord-ouest de Postawy) ainsi que sur le village d'Ozaritschi (canal d'Oghien) où se trouve l'état-major d'un régiment allemand.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

Genève, 9 Septembre.

Le communiqué allemand s'exprime ainsi :

THEATRE ORIENTAL. — *Front du prince Léopold.* — Entre la mer Baltique et la Duna, nos troupes d'avant-garde ont rejeté, en plusieurs points, les troupes de couverture russes jusqu'aux nouvelles positions qui sont en voie de préparation.

Front de l'archiduc Joseph. — Au sud du Pruth, violent tir de harcellement et escarmouches d'avant-postes. Dans la vallée de l'Oituz, l'activité de l'artillerie s'est ranimée d'une façon sensible.

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 9 Septembre.

Communiqué officiel de l'armée d'Orient du 8 septembre :

Fusillade et canonnade intermittente sur presque tout le front.

Lutte d'artillerie assez vive au nord de Monastir.

Dans la région comprise entre le lac Malik et le lac d'Ochrida, un coup de main nous a permis d'occuper les hauteurs à l'ouest et au nord-ouest de Placa.

La Crise russe

Pétrograde a confiance

Pétrograde, 9 Septembre.

La chute de Riga a eu pour effet de surexciter les sentiments patriotiques de la population de Pétrograde. Des régiments qui partaient, avant-hier, pour le front, après avoir été passés en revue par Kerensky, ont été chaleureusement acclamés sur leur passage à travers la capitale.

La perspective d'une attaque allemande contre Pétrograde ne cause aucune appréhension. Des billets imprimés en rouge, appelant tous les Russes à faire leur devoir, ont été distribués dans toute la ville. *(Radio.)*

Un Sous-Marin allemand avarié mouillé dans le Port de Cadix

Madrid, 9 Septembre.

Une dépêche officielle de Cadix annonce que ce matin, à 9 heures et demie, un sous-marin allemand, convoyé par un torpilleur espagnol, a mouillé dans le port.

Ce sous-marin, qui est avarié, a été aussitôt interné dans l'arsenal de Carraca.

Six Pêcheurs danois tués par une Mine

Copenhague, 9 Septembre.

Ces jours derniers, une vingtaine de mines ont été rejetées sur une plage de la côte ouest du Jutland, où elles ont été démontées par des marins des torpilleurs danois. Une mine, jetée sur le rivage, près du port de Thybergen, a fait explosion hier, tuant six pêcheurs et en blessant un septième mortellement.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms

De M. Raymond Chrétien, caporal vaguemestre au 7e génie, tué à l'ennemi le 21 août 1917, à l'âge de 23 ans.

De M. Claude Gilles, de Saint-Remy, chasseur alpin, tué à l'ennemi en août 1917.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Allocations italiennes

Le Consul général d'Italie à Marseille fait connaître à ses ressortissants que les allocations de la période de vingt-huit jours, du 17 août au 13 septembre, seront payées aux lieu et dates suivantes :

Rue d'Alger, 22, aujourd'hui, de 1 à 500 ; demain, de 501 à 900 ; mercredi 12, de 901 à 1.300 ; jeudi 13, de 1.301 à 1.700 ; vendredi 14, de 1.701 à 2.100.

Rue Guérin, aujourd'hui, de 1 à 500 ; demain, de 501 à 900 ; mercredi 12, de 901 à 1.300 ; jeudi 13, de 1.301 à 1.700 ; vendredi 14, de 1.701 à 2.220.

Rue Sainte-Pauline, aujourd'hui, de 1 à 600 ; demain, de 601 à 1.100 ; mercredi 12, de 1.101 à 1.600 ; jeudi 13, de 1.601 à 2.100 ; vendredi 14, de 2.101 à 2.600.

Rue du Trésor, jeudi 13, pour tous les numéros. La caisse est ouverte de 9 heures du matin à 3 heures du soir.

Le samedi, 15 septembre, seront payés tous les retardataires, de 9 heures à midi.

COMMUNICATIONS

Fédération Nationale des Cheminots de France. — Ce soir, à 8 h. 30, à la Bourse du Travail, salle 19, grande réunion corporative. Constitution définitive du Souvenir syndical ; coopérative à étudier ; questions diverses. — Section technique, service roulant (trains), réunion au bar Français, à 2 h. 30. La carte confédérale sera rigoureusement exigée.

Syndicat des Machinistes des Théâtres et Concerts. — Les camarades sont priés d'assister au convoi funèbre de M. Climac Marius, qui aura lieu aujourd'hui, à 7 heures du matin, rue Nationale, 3.

Syndicat du Bâtiment. — Réunion des ouvriers et manœuvres de toutes les corporations du bâtiment